



Politique

de qualité et d'amélioration
continue

Introduction

Keller Group plc (« Keller ») s'efforce d'assurer la qualité et l'amélioration continue de la manière dont nous fournissons nos produits, services et solutions.

Objectifs de la politique

Les objectifs de cette politique sont de fournir des services et des produits conformes aux attentes de nos clients, tout en améliorant continuellement nos leviers stratégiques.

Atteindre nos objectifs

Nous veillerons à concrétiser nos objectifs en prenant les mesures suivantes :

- S'assurer que tous les membres de notre personnel et nos parties prenantes connaissent notre approche en matière de qualité et d'amélioration continue ;
- Développer des systèmes et des processus intégrés qui facilitent l'atteinte de nos objectifs tout en comprenant la valeur que nous créons ;
- Mettre en place des mesures qui nous permettent de comprendre et de suivre la manière dont nous progressons par rapport à nos objectifs et à ceux de nos clients ;
- Mettre en œuvre un ensemble d'outils et de techniques qui donnent à notre entreprise les moyens de détecter les défaillances et les erreurs, de les analyser et d'en tirer des leçons ;
- Revoir continuellement notre approche afin de réduire les gaspillages potentiels dans nos processus, matériaux et ressources ; et
- Mettre en place un processus de vérification qui s'assure que nous répondons aux besoins de nos clients et parties prenantes.

Portée

Cette politique s'applique à toutes les entités juridiques que Keller possède en totalité, dans lesquelles il détient une participation majoritaire ou dont il a le contrôle opérationnel global.

Gouvernance

Le Comité exécutif de Keller Group plc assure la surveillance de cette politique.

Responsabilités

Cette politique s'applique à tous les individus qui sont membres du personnel ou qui travaillent pour le compte d'une entreprise du groupe Keller, notamment les entrepreneurs, le personnel temporaire et les intérimaires.

Informations complémentaires

- Code de conduite professionnelle
- Politique relative à la gestion de l'information
- Politique d'approvisionnement
- Code de conduite professionnelle pour la chaîne d'approvisionnement
- Politique de durabilité

Historique des modifications du document

Statut de la politique	FINAL
Date de publication	17/10/2016
Dernière version révisée et mise à jour	13/12/2024
Propriétaire de la politique	Responsable de la construction